



## **Communiqué à la presse spécialisée**

### **Sur la voie d'un équilibre des intérêts de l'écologie fluviale et de la navigation**

#### **Succès de l'atelier de la CIPR et de la CCNR organisé les 24 et 25 avril 2008 à Strasbourg**

Environ 70 experts invités par la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR) et la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) ont élaboré dans le cadre d'un atelier commun des propositions de recommandations dites de "Best Practice" pour la structure, l'entretien et l'aménagement fluvial du point de vue de la navigation et de l'écologie fluviale. Ces propositions portent à la fois sur des mesures concrètes concernant le fleuve et sur la coopération des deux commissions ainsi que des organes nationaux responsables dans les domaines de la navigation et de l'écologie fluviale. Les deux commissions donneront suite à ces propositions par la prise de décisions importantes au cours des prochains mois concernant l'intensification de leur coopération.

Au terme de la présentation des exigences respectives de l'écologie fluviale et de la navigation et malgré des positions fondamentales parfois très divergentes, les participants à cet atelier ont réussi à poser les jalons pour un équilibrage des intérêts de l'écologie fluviale et de la navigation. Les participants ont souligné la nécessité d'une démarche concertée associant également d'autres usagers et riverains du Rhin, tels que les exploitants de centrales électriques et les communes. La navigation sur le Rhin et son importance future n'ont été mis en question par aucun des participants à l'atelier, ce qui a facilité d'emblée les échanges de vues. De nombreux participants ont néanmoins été impressionnés voire surpris par le caractère constructif et ouvert à la cause commune de ces échanges, lesquels ont permis d'examiner la faisabilité et les conséquences de mesures concrètes, par exemple dans la perspective d'un aménagement des berges qui soit respectueux de l'environnement.

Les nombreuses mesures concernant la réhabilitation écologique du Rhin et en particulier des zones de berges, présentées au début de l'atelier par les différentes parties et notamment par les administrations de la voie navigable qui en ont pris l'initiative, ont sans aucun doute contribué de manière significative au succès de la réunion. Il a été constaté à cette occasion que de nombreuses mesures prises pour améliorer les conditions de navigation ont également des effets favorables sur le plan écologique, par exemple la réduction de l'érosion du lit par la création de ramifications qui prélèvent de l'eau du fleuve lorsque les hauteurs d'eau sont élevées. Il est apparu clairement aussi que de tels efforts doivent se poursuivre.

Après les présentations susmentionnées ont été développées des propositions concrètes de recommandations dans le cadre de travaux effectués en groupes restreints constitués d'experts de la protection des eaux et de l'environnement, d'experts des administrations de la navigation des Etats du bassin du Rhin, notamment des spécialistes de l'aménagement et de l'entretien des voies navigables ainsi que de représentants d'organisations non gouvernementales. Cette composition mixte des groupes, à la fois en termes de nationalités et de responsabilités pour la navigation et la protection de l'environnement, a permis des échanges intéressants et étayés qui ont abouti à des propositions équilibrées. Tous les groupes ont constaté que les mesures de "Best Practice" sont possibles et nécessaires non seulement pour les voies d'eau mais aussi dans la perspective d'une coopération entre les deux commissions fluviales et entre les responsables nationaux de la navigation et de l'écologie fluviale.

Au cours de la discussion finale, les participants à l'atelier ont invité les deux commissions fluviales à appuyer concrètement les propositions élaborées. D'autres intervenants ont souligné que les travaux de la CCNR et de la CIPR, les "Mères de toutes les commissions fluviales", ne sauraient être remis en question d'aucune manière car ces deux organisations constituent le cadre le plus approprié pour un traitement transfrontalier des questions concernant le Rhin. Monsieur Jacques Sicherman, Président de la CIPR, a souligné dans son intervention finale que, après ce deuxième atelier commun, la coopération entre les deux commissions devra dépasser son cadre ponctuel pour atteindre le stade d'une coopération durable. Reprenant cette intervention, Monsieur Jean-Marie Woehrling, Secrétaire Général de la CCNR, a observé que la question du changement climatique, qui est susceptible de constituer un défi important à la fois pour la navigation et pour l'écologie, fera se rejoindre en de nombreux points les travaux des deux commissions et qu'en résulteront certainement d'autres possibilités de coopération à long terme.

La CIPR et la CCNR ont publié sur leurs sites Internet respectifs les exposés présentés durant cet atelier ainsi que les propositions des experts.

Commission Centrale pour la Navigation du Rhin  
Zentralkommission für die Rheinschifffahrt  
Centrale Commissie voor de Rijnvaart  
Central Commission for the Navigation on the Rhine  
Palais du Rhin  
2, Place de la République  
F-67082 Strasbourg Cedex  
Tel. : 00 33 (0)3 88 52 20 10  
Fax : 00 33 (0)3 88 32 10 72  
Web: <http://www.ccr-zkr.org/>